

**ÉCOLE DE
FORMATION ET DE
PERFECTIONNEMENT EN PASTORALE**

ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

**Rapport annuel de
L'École de formation et de perfectionnement en pastorale
(2001-2002)**

Jacques Ferland, directeur

RA-03-2001-2002

INTRODUCTION

Cette troisième année d'existence de l'École s'est déroulée dans la dynamique du Chantier diocésain dont les thèmes étaient à bien des égards dans les objectifs et la réflexion de l'École.

Au terme de cette année, nous pouvons faire les constats suivants : nous avons connu une période d'incertitude, d'attente et finalement de relance concernant le Certificat en animation pastorale (CAP). Pour ce qui est des activités de perfectionnement, l'intérêt et le développement remarqués dans les deux premières années se sont maintenus.

1. Activités du Conseil des études

Le Conseil des études a tenu quatre (4) réunions régulières et deux (2) réunions spéciales, afin de préparer un mémoire à soumettre à la Commission du Chantier diocésain.

- 21 septembre : Priorités 2001-2002.
- 30 novembre: Recherche pédagogique, enseignement à distance.
- 24 avril: Nouveaux cours en animation pastorale en lien avec l'UQAR. Sessions de formation et de perfectionnement pour l'avenir.
- 5 juin: Planification triennale de la formation et du perfectionnement en pastorale.

-
- 25 janvier: Préparation d'un mémoire à soumettre au Chantier diocésain
27 février:

-
- 19 mars: Présentation du mémoire de l'École aux audiences du Chantier diocésain, dont les principales recommandations touchaient *la transmission de notre héritage de foi et l'avenir de l'École*. (On trouvera copie du mémoire en *annexe 1*)

2. Collaboration École-UQAR

La collaboration entre l'École et l'Université s'est poursuivie. Les cours de formation de base en théologie et en animation pastorale (CAP) rencontrent toujours les exigences du diocèse, pour les futurs agents et agentes de pastorale, de même que pour les candidats au diaconat.

Une difficulté est toutefois survenue cette année, elle se situait du côté de l'École; il lui fut en effet impossible, pour le trimestre d'hiver 2002, de rassembler en un même lieu, Trois-Pistoles, au moins vingt personnes pour la poursuite du Certificat en animation pastorale.

Suite à cela, le directeur du Module des sciences religieuses et morales, M. René DesRosiers, informait l'École qu'un réaménagement de la structure de son programme était possible et permettrait, sans modifier les objectifs de formation, de passer de trente (30) activités d'un (1) crédit à dix (10) activités de trois (3) crédits. Cette opération donnerait la possibilité de dispenser le programme à un même nombre de personnes, soit une vingtaine, mais réparties dans trois (3) lieux différents. Le programme pourrait donc être offert dès l'automne 2002 à Trois-Pistoles, Matane et Rimouski, incluant les régions de la Mitis et du Rimouski rural.

Ce nouveau programme a reçu l'approbation par la Commission des études de l'Université, le 7 mai 2002.

L'École veut remercier M. René DesRosiers, directeur du Module, pour toutes les démarches qu'il a faites dans le but que ce programme soit accepté; cela permet que le diocèse puisse continuer d'offrir une formation initiale à ses futurs agents et agentes de pastorale, ainsi qu'aux diacres permanents.

3. Activités de formation et de perfectionnement:

VOLET FORMATION DE BASE:

En décembre 2001 se terminait le programme de Certificat en animation pastorale pour la région de Rimouski.

Rimouski (automne 2001)

REL-255-88	Pastorale et relation d'aide
CAP-302-88	Stage III : Évaluation
REL-533-91	Foi chrétienne et Nouvel âge

Concernant la cohorte pour le CAP de la grande région de Trois-Pistoles Cabano, les cours suivants ont été donnés :

Trois-Pistoles (automne 2001)

CAP-237-88	Comités d'initiation sacramentelle
CAP-298-88	Assemblées dominicales de prière 1
REL-532-91	Prière, rites et symboles

VOLET PERFECTIONNEMENT:

L'École a offert cinq (5) activités:

VS-103-01	<i>Lectio divina</i>	Rimouski
	Prof. : Père Moreau, Abbé d'Oka	12/13 oct 01
LIT-101-01	<i>Communication et homélie</i>	Rimouski
	Prof. : Lucien Robitaille	26/27 avril 02
PRP-107-01	<i>Accompagnement spirituel en pastorale de la santé IV</i>	Rimouski
	Prof. : Stéphane Lelièvre	11 mai 02
PRP-109-01	Compréhension du code d'éthique professionnel de l'Association Québécoise de la pastorale de la santé (AQPS)	Rimouski
	Prof. : Alain Ratté	4 mai 02
PRP-108-01	Violence en héritage	Rimouski
	Prof. : Équipe accréditée	18/19 avril 02

- Les fiches d'évaluation recueillies au terme des activités témoignent d'un très haut niveau de satisfaction de la part des personnes inscrites.

- En pastorale de la santé, il y a une continuité, comme un suivi annuel. Déjà une session est prévue pour le 3 mai 2003, avec Stéphane Lelièvre.

- L'aspect spiritualité (prière, accompagnement spirituel) bénéficie d'une grande popularité; une session est prévue pour l'automne 2003.

- Concernant l'activité «Communication et homélie », il y aura très probablement un suivi, sous la forme d'un laboratoire homilétique. La demande vient des diacres surtout et M. Lucien Robitaille serait disponible.

EXPOSÉ, en collaboration avec l'UQAR

Une activité a été organisée avec le Module des sciences religieuses, soit: présentation de la nouvelle Traduction de la Bible, coédition de la maison Médiaspaul, Montréal et de la maison Bayard, Paris. M. Jean-Yves Thériault, bibliste, était le conférencier. Au moins soixante (60) personnes ont participé à cette soirée.

4. Recherche pédagogique

Enseignement à distance :

Les distances sont une contrainte importante dans notre diocèse, surtout pour les sessions de perfectionnement qui, règle générale, se donnent à Rimouski. Le Conseil des études a fait une première réflexion sur ce problème et a conclu qu'il faudrait développer des méthodes d'enseignement à distance où une démarche individualisée peut s'enrichir périodiquement dans des rencontres de groupe organisées dans chaque région. Ces rencontres d'intégration seraient sous la responsabilité d'une personne embauchée par l'École. Cet enseignement se dispenserait par des cours médiatisés ou informatisés.

Le laboratoire homilétique sera d'une certaine façon un enseignement à distance.

Concernant la formation initiale (CAP), le fait que les cours se donneront en trois lieux différents contribuera à réduire les distances et facilitera l'accessibilité.

Il est certain que plus nous parviendrons à donner un enseignement à distance, plus nous rejoindrons des personnes qui, sans ce moyen, ne se seraient sans doute pas inscrites à une formation ou à un perfectionnement.

Il serait à prévoir une véritable recherche pédagogique en ce sens.

Restera toujours le nombre suffisant de personnes pour former un groupe.

5. Programmes de recherches

L'École devrait pouvoir piloter des programmes de recherche et un accent spécial pourrait être mis sur les méthodes andragogiques.

6. L'École et le site Internet diocésain

À quelques reprises durant l'année, l'École a fait parvenir à M. Yves-Marie Mélançon, responsable du site diocésain, des éléments à entrer sur la section de l'École.

7. Activités spéciales du directeur de l'École

~ Le directeur de l'École a présidé le Comité de suivi du groupe diocésain qui avait participé au colloque « *Passage* », à Montréal, en octobre 2001. Ce Comité a produit et soumis un mémoire aux audiences du Chantier diocésain. (Ce mémoire est disponible au secrétariat de l'École).

~ Membre invité du Service diocésain des ministères, le directeur a participé à toutes les réunions de ce service.

8. Budget de l'École (2002-2003)

Les prévisions budgétaires de l'École de formation et de perfectionnement en pastorale ont été dans un premier temps déposées auprès de l'économiste diocésain, M. Michel Plante. Après entente avec la direction de l'École, M. Plante présente ces prévisions auprès des organismes subventionnaires : la Corporation du Séminaire de Rimouski et l'Oeuvre Langevin. Vous trouverez celles-ci en annexe 2. Nous voulons remercier chaleureusement ces deux corporations qui permettent, par leurs généreuses contributions, que l'Église de Rimouski poursuive sa mission de formation et de perfectionnement en pastorale. Merci au nom de ceux et celles qui, d'année en année, bénéficient de votre aide.

9. Coûts d'inscription pour une activité de perfectionnement

Nous reproduisons en annexe 3 une étude des coûts approximatifs pour une activité de perfectionnement.

En conclusion de cette étude, il ressort que nous devons réajuster les coûts réels d'une inscription, soit:

22 \$ sans dîner, avec deux collations

30 \$ avec dîner et deux collations

CONCLUSION

L'année 2001-2002 aura été pour l'École un temps de grande réflexion afin de préciser son rôle au sein de l'Église locale et, d'autre part, assurer son avenir; le mémoire déposé au Chantier diocésain aura joué cette fonction.

Les suites prévisibles du Chantier seront marquantes pour les années à venir. Nous pouvons dès maintenant prévoir que beaucoup de demandes de formation et de perfectionnement exprimées par la base seront de la responsabilité de l'École. Quelques grands axes se dessinent déjà : formation en liturgie, en catéchèse, formation pour les équipes de secteurs. Dès maintenant, l'École amorce une planification de ses activités à long terme, trois ans au minimum. Cet exercice est important car il engage l'avenir et ne laissera pas les attentes des gens sans lendemain.

L'un des axes de formation de l'École est celui de la culture actuelle. Il faut bien le reconnaître, nous n'avons pas donné de session de perfectionnement dans ce champ.

Pourtant, dans sa lettre pastorale, Jean-Paul II - *Novo Millennio Ineunte*, #51 -, parle des défis actuels de notre temps : désastre écologique, problèmes de la paix, mépris des droits humains fondamentaux de tant de personnes, spécialement des enfants, le respect de la vie de tout être humain, nouvelles potentialités de la science, spécialement dans le domaine des biotechnologies, respecter les exigences fondamentales de l'éthique.

Et au #46, le pape écrit: «En particulier, il faudra découvrir toujours mieux la vocation qui est propre aux laïcs, appelés comme tels à « chercher le Royaume de Dieu en gérant les affaires temporelles et en les ordonnant selon Dieu» et aussi assumer « leur part de la mission [---] dans l'Église et dans le monde [---] par leurs activités en vue d'assurer l'évangélisation et la sanctification des hommes».

Il semble qu'il faudra bien que l'École, en plus de former des laïcs pour les communautés chrétiennes, puisse être soucieuse de donner à ces mêmes laïcs une formation qui les habilitera à jouer leur rôle de baptisés au sein de la grande communauté humaine; nous reconnaissons là le troisième thème du Chantier: Présence de l'Église dans notre milieu.

L'École de formation et de perfectionnement en pastorale est encore jeune, mais elle possède comme héritage l'expérience de l'enseignement qui a marqué, depuis ses débuts, le diocèse de Rimouski. Elle saura s'en inspirer.

Jacques Ferland, directeur

Mémoire
de
l'École de formation et de perfectionnement en pastorale
du diocèse de Rimouski
présenté à la Commission du Chantier diocésain
lors des audiences du 19 mars 2002

Conseil des études :

Jacques Ferland, directeur
Yvette Côté, o.s.u.
René Desrosiers, ptre
Béatrice Gaudreau, r.s.r.
Marc- André Lavoie, ptre
Nellie Lebel, r.s.r.
Wendy Paradis
Nive Voisine, ptre
René Voyer

INTRODUCTION

L'École de formation et de perfectionnement en pastorale du diocèse de Rimouski, s'inscrivant dans cette vaste entreprise de consultation du Chantier diocésain, présente son mémoire à la Commission diocésaine.

Dans une première partie, notre rapport rappellera l'historique de l'École, son mandat, ses objectifs, ses activités académiques. Dans une seconde partie, considérant le mandat et les objectifs spécifiques de l'École, nous présenterons des recommandations sur l'avenir de l'École et sur les thèmes du Chantier: la transmission de notre héritage de foi, la vie des communautés chrétiennes, la présence de l'Église dans notre milieu.

1^{ère} PARTIE

HISTORIQUE DE L'ÉCOLE¹

LES DÉBUTS DE L'ÉCOLE

L'École de formation et de perfectionnement en pastorale a été mise sur pied en avril 1999 après qu'un Comité d'étude mandaté par le Conseil presbytéral et présidé par M. Pascal Parent, en ait fait la recommandation à l'évêque de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet.

MANDAT

L'École de formation et de perfectionnement en pastorale a reçu de l'évêque le mandat de répondre aux besoins du diocèse en matière de formation et de perfectionnement en pastorale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le premier de ses objectifs est d'identifier et d'actualiser, avec les instances pastorales diocésaines, les besoins de formation et de perfectionnement en pastorale paroissiale, scolaire, hospitalière et en pastorale spécialisée.

Quatre autres objectifs s'ajoutent à ce premier:

- Assurer, en collaboration avec l'UQAR, la formation de base créditée, pour les candidats au diaconat permanent et pour les agents et agentes de pastorale mandatés.
- Assurer le perfectionnement ou la formation continue de toutes les catégories du personnel mandaté pour l'exercice de la charge pastorale.
- Associer, en collaboration avec les instances d'éducation chrétienne déjà en place, les bénévoles du service pastoral, à ce processus de formation et de perfectionnement.
- Créer, ultérieurement, des liens de collaboration et de service, avec les diocèses de Gaspé et de Baie-Comeau.

1. Les informations de cette 1^{ère} partie sont puisées dans les rapports annuels de l'École, année 1999-2000 et 2000-2001.

CONSEIL DES ÉTUDES

Le Conseil des études que préside le directeur de l'École a la responsabilité première d'établir les objectifs de l'institution, de définir ses grandes orientations, d'élaborer collégialement les programmes de l'École et d'approuver les activités qu'elle dispense.

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

L'École offre un ensemble d'activités de formation et de perfectionnement, réparti en deux volets :

Un premier volet de formation initiale est proposé, en collaboration avec l'UQAR, à même ses programmes crédités de Certificat en animation pastorale et de Certificat en sciences religieuses.

Un deuxième volet, qui assure la formation continue (perfectionnement) reste sous la responsabilité exclusive de l'École. [...] Il s'agit de sessions et de cours reliés aux quatre axes convenus, d'une formation pastorale intégrale: intelligence de la foi (formation théologique), pratique pastorale (formation pastorale), culture de notre temps (formation humaine), vie spirituelle (formation spirituelle).

LANCEMENT ET CONSOLIDATION

Les deux premières années d'existence de l'École ont été des années de lancement et de consolidation.

- *La formation initiale* : une cohorte du Certificat en animation pastorale, en formation depuis 1999, s'est terminée en décembre 2001, à Rimouski. Quatorze étudiantes et un étudiant étaient encore inscrits. Une autre, regroupant les régions de Cabano et Trois-Pistoles, après un arrêt technique dû au nombre, pourra continuer sa marche à l'automne 2002. En effet, afin de s'ajuster à la demande et aux possibilités du milieu, le Module des sciences religieuses et morales de l'UQAR, a réaménagé la structure de son programme, le faisant passer de trente (30) activités d'un crédit à dix activités de trois (3) crédits. L'avantage de cette opération, c'est que le programme, désormais, pourra être dispensé à un même nombre de personnes, soit une vingtaine, mais réparties dans plus d'une localité du territoire, soit trois. La première localité sera Trois-Pistoles et très probablement Matane pour la deuxième, puisqu'un groupe inscrit dans la formation biblique «Grandir dans la foi », offerte par le Service d'éducation de la foi des adultes, termine cette année son parcours. Il y aurait donc là des candidats possibles. Pour la troisième localité, l'École songe l'offrir au diocèse de Gaspé. Nous rencontrerions ainsi l'un des objectifs de l'École qui est d'établir des collaborations avec les diocèses voisins.

- *Le perfectionnement*: «La Parole de Dieu dans les célébrations communautaires» (BIB-100), donnée par M. *Jean-Yves Thériault*, dans six secteurs du diocèse, d'octobre 1999 à février 2000; «Renouveau de l'interpellation morale» (IF -100) et « Nouveaux enjeux de la décision morale» (IF-100), données par M. *Pierre Gaudette*, respectivement en janvier et juin 2001; «Le CPP dans la mission ecclésiale» (PRP-100), donnée par M. *Guy Lagacé* en février 2000; deux sessions sur la musique liturgique, données par M^{me} *Hélène Dugal*, l'une sur « le chant choral» (PRP-104) et l'autre sur « le rôle de l'organiste» (PRP-105), elles ont eu lieu à la fin septembre 2000; «Lectio divina» (VS-103), donnée par le père *Yvon-Joseph Moreau*, abbé d'Oka, deux journées consécutives, en octobre 2001; trois sessions sur l' «Accompagnement spirituel en pastorale de la santé» (PRP-101, PRP-103, PRP-106) ont été données par M. *Stéphane Lelièvre*, en mai 2000, septembre 2000 et avril 2001, une suite (PRP-107) sera donnée en mai 2002. Plusieurs autres formations ont aussi été dispensées durant les deux dernières années. **Également à venir**: « Violence en héritage» (PRP-108), en avril prochain; «Communication et homélie» (LIT-101), donnée par M. *Lucien Robitaille*, en avril 2002; «Code d'éthique de l'AQPS : Quand l'empathie tend vers l'héroïsme» (PRP-109), donnée par M. *Alain Ratté*, en mai.

- Conférences publiques proposées en collaboration avec le Module des sciences religieuses et morales de l'Université : «Des laïcs en responsabilité pastorale: Un paysage ecclésial en mutation» par M. *Alphonse Borrás*, le 2 mars 2000; «Exigences et conditions actuelles du travail pastoral» par M. *Gaëtan Baillargeon*, le 2 avril 2001; présentation de la «Nouvelle traduction de la Bible», éditions Bayard, par M. *Jean-Yves Thériault*, le 28 novembre 2001.

- Table ronde organisée le 14 novembre 2000 avec le Module des sciences religieuses et morales de l'Université, à la mémoire de M^{gr} Georges Courchesne, quatrième évêque et premier archevêque de Rimouski.

«Par le mandat qu'elle a reçu et les objectifs qu'elle s'est donnés, l'École entend assumer dans les limites de son rôle la nouvelle vision de l'Église consacrée par le concile Vatican II et prolongée dans le synode diocésain : une Église peuple de Dieu qui accueille l'Évangile, le vit et l'annonce au-delà du clivage traditionnel clerc - laïc et qui propose la mission pastorale dans le partage réel de la responsabilité ministérielle.

« Des laïcs, appelés ou volontaires, entendent désormais s'engager dans la mission d'évangéliser non plus à côté mais de concert avec les ministres ordonnés. Cette nouvelle perspective implique un travail éclairé et soutenu sur les mentalités, elle impose des exigences de formation initiale pour qualifier ces laïcs dans leur rôle et des exigences de

formation continue pour assurer la compétence de toutes les catégories du personnel pastoral dans la mission d'annoncer l'Évangile sous des conditions nouvelles et toujours changeantes. Avec les autres instances diocésaines concernées, l'École veut mettre sa part d'énergie et d'effort pour relever ce défi. »²

Voilà pourquoi nous formulons les recommandations suivantes:

2^e PARTIE RECOMMANDATIONS

Considérant que, suite au rapport d'étude sur les besoins de formation et de perfectionnement en théologie, en sciences religieuses et pastorales, présidé par M. Pascal Parent, M^{gr} Blanchet avait fondé l'École de pastorale,

Considérant que l'École a reçu le mandat de répondre aux besoins du diocèse en matière de formation et de perfectionnement en pastorale,

Considérant que le premier objectif de l'École est d'identifier et d'actualiser, avec les instances pastorales diocésaines, les besoins de formation et de perfectionnement en pastorale paroissiale, scolaire, hospitalière et en pastorale spécialisée,

Considérant que l'École a à assurer la formation de base, créditée, en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski,

Considérant que l'École a à assurer la formation continue de tout le personnel mandaté pour l'exercice de la charge pastorale,

Considérant que l'École a à créer des liens de collaboration et de service avec les diocèses de Gaspé et de Baie-Comeau,

Nous recommandons

que l'on reconnaisse de plus en plus à l'École son rôle dans la formation et le perfectionnement en pastorale,

2. Rapport annuel, année 1999-2000, introduction.

que les autorités diocésaines continuent de lui maintenir son autonomie dans la structure diocésaine, tout en étant attentives à ses besoins en ressources humaines et financières.

que la direction de l'École de formation et de perfectionnement en pastorale redevienne une tâche à temps complet, dès septembre 2002.

LA TRANSMISSION DE NOTRE HÉRITAGE DE FOI

Considérant que l'École publique n'est plus en mesure d'assurer un rôle d'éveil et d'éducation de la foi des jeunes,

Considérant que «les lieux de l'annonce de l'Évangile ne sont plus les mêmes, ni les moyens, ni le langage à utiliser. »³,

Considérant que «partager aujourd'hui l'Évangile avec les hommes, les femmes et les enfants du Québec commande un renouveau de l'œuvre d'évangélisation : renouveau dans le langage, renouveau dans les moyens mis en œuvre, renouveau des lieux catéchétiques, renouveau des parcours et des itinéraires de foi. »⁴,

Considérant que «nos contemporains ont difficilement accès aux synthèses. Leur savoir est éclaté, morcelé [...]. Souvent leur formation chrétienne initiale ne leur a même pas offert un parcours organique leur permettant de situer les « morceaux » de christianisme qu'ils ont découverts. »⁵,

Considérant que les communautés chrétiennes auront, en particulier, à «soutenir les parents dans l'éveil et l'accompagnement spirituel de leurs jeunes; à proposer des initiatives de formation catéchétique et biblique; à fournir aux jeunes l'occasion d'entrer en contact avec des témoins. »⁶,

Considérant que les communautés chrétiennes n'ont pas toujours les ressources humaines suffisantes, ni les outils permettant la formation chrétienne des jeunes, des parents, des adultes et des personnes âgées,

Nous recommandons

que soit mis sur pieds, dès janvier 2003, un organisme, office ou service de catéchèse.

3. Annoncer l'Évangile dans la culture actuelle au Québec, AEQ, Fides, 1999, p. 29.

4. Idem, p.101.

5. Idem, p. 69.

6. Proposer aujourd'hui la foi aux jeunes, une force pour vivre, AEQ, Fides, 2000, p. 42.

que ce nouvel organisme, office ou service de catéchèse se voit confier la responsabilité de promouvoir dans tout le diocèse, et pour tous les groupes d'âge, par des parcours plus que par des cours, un enseignement catéchétique renouvelé et de qualité.

que ce nouvel organisme, office ou service de catéchèse, ait une direction à temps complet, une autonomie, des ressources humaines et financières adéquates.

LA VIE DES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LA PRÉSENCE DE L'ÉGLISE DANS NOTRE MILIEU

En regard de ces deux autres thèmes du Chantier, l'École veut affirmer que les cours de formation initiale et les sessions de perfectionnement qu'elle offre et dispense, aident à la vitalité des communautés chrétiennes et contribuent ainsi à ce qu'elles soient une véritable présence d'Église dans leur milieu.

L'École veut assurer le diocèse qu'elle va continuer, conformément à son mandat, de répondre aux besoins de formation et de perfectionnement en pastorale. C'est dans le but d'être mieux éclairée sur le champ des besoins, qu'elle a effectué, en l'an 2000, une cueillette de besoins auprès des curés, diacres, agents et agentes de pastorale.

**ÉCOLE DE FORMATION ET DE
PERFECTIONNEMENT EN PASTORALE
Budget 2002-2003**

REVENUS:

Subvention du Séminaire	42 153,73 \$
Subvention Œuvre Langevin	20 762,28 \$
Sessions	6 000,00 \$
Documentation	nil
TOTAL REVENUS	68 916,01 \$

DÉPENSES:

Salaires	33 675,72
Assurance-Emploi	1 037,21
Fonds des Services de santé	955,68
Rentes du Québec	1 334,60
C.S.S.T.	484,93
Caisse de retraite et assurance	2 277,87
Frais de déplacement et séjour	4 000,00
Frais de cafétéria	1 500,00
Allocation de voiture	100,00
Frais de représentation	500,00
Frais de perfectionnement	1 000,00
Contribution	500,00
Téléphone	2 700,00
Frais de poste et transport	900,00
Papeterie et impression	1 600,00
Articles de bureau	1 600,00
Livres	400,00
Matériel Audio-visuel	1 200,00
Mobilier et équipement : achat	1 000,00
Entretien & rép. Mobilier/équipement	800,00
Location	5 550,00
Sessions	6 000,00
TOTAL DÉPENSES	68,916,01

ANNEXE 3**APPROXIMATION DES COÛTS
D'UNE ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT**

	<u>Pour une journée:</u>	Pour deux jours :
LOCATION SALLE	entre 50.00\$ et 75.00\$	50.00\$ et 150.00\$
SALAIRE		
ENSEIGNANT	entre 50.00\$ et 400.00\$	600.00\$ et 800.00\$
PAPETERIE/ PHOTOCOPIES	entre 60.00\$ à 120.00\$	60.00\$ et 200.00\$
DÎNERS / COLLATIONS	entre 120.00\$ et 600.00\$	128.00\$ et 1000.00\$
DÉPENSES		
ENSEIGNANT	entre 60.00 et 260.00\$	60.00\$ et 320.00\$
FRAIS POSTE ET INTERURBAINS	entre 60.00\$ et 200.00\$	60.00\$ et 220.00\$
DÉPENSES AUTRES	entre 10.00\$ et 250.00\$	10.00\$ et 250.00\$
TOTAL	entre 410.00\$ et 1905.00\$	entre 968.00\$ et 2940.00\$
Moyenne	1157.50 \$	1954.00 \$

Coût moyen d'une journée de perfectionnement

Pour 25 participants:

Salaire moyen de l'enseignant:	350,00\$
Dépenses de voyage de l'enseignant :	200,00\$
Coucher et repas :	50,00\$
Location de salle:	62,50\$
Dîners + collations (a.m. et p.m.) :	175,00\$
Photocopies :	90,00\$
Poste et interurbains:	130,00\$
Total moyen des frais:	1 057,50\$

REVENUS:

Inscriptions (25 personnes X 20.00\$)	500,00\$
Dîners (75% des participants, soit 18,75)	187,50\$
Total des revenus :	687,50\$
Perte ou gain de...	-370,00\$

Coût moyen d'une journée de perfectionnement

Pour 40 participants:

Salaire moyen de l'enseignant:	350,00\$
Dépenses de voyage de l'enseignant :	200,00\$
Coucher et repas :	50,00\$
Location de salle:	62,50\$
Dîners + collations (a.m. et p.m.) :	280,00\$
Photocopies :	96,00\$
Poste et interurbains:	130,00\$
Total moyen des frais:	1 168,50\$

REVENUS:

Inscriptions (40 personnes X 20.00\$)	800,00\$
Dîners (75% des participants, soit 30)	240,00\$
Total des revenus :	1 040,00\$
Perte ou gain de...	-128,50\$

Coût moyen d'une journée de perfectionnement

Pour 60 participants:

Salaire moyen de l'enseignant:	350,00\$
Dépenses de voyage de l'enseignant :	200,00\$
Coucher et repas :	50,00\$
Location de salle:	62,50\$
Dîners + collations (a.m. et p.m.) :	420,00\$
Photocopies :	90,00\$
Poste et interurbains:	102,00\$
Total moyen des frais:	1 314,50\$

REVENUS:

Inscriptions (60 personnes X 20.00\$)	1200,00\$
Dîners (75% des participants, soit 45)	360,00\$
Total des revenus :	1560,00\$
Perte ou gain de...	+245,50\$

APPROXIMATION DES COÛTS D'UNE ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Détails

LOCATION DE SALLE : 50.00\$ étant le montant minimum à déboursier par l'École pour une journée de formation. 75.00\$ étant le plus élevé.

SALAIRE DE L'ENSEIGNANT : comprend aussi quelques fois le tarif payé pour conférence et/ou autres prestations, variant de 50.00\$ à 250.00\$.

Salaire régulier pour une journée= 400.00\$ et pour 2 journées de formation= 600.00\$. Certaines exceptions peuvent s'appliquer et ainsi changer le montant du salaire. (ex. : ½ journée de travail = 200.00\$)

PAPETERIE / PHOTOCOPIES : pour chaque cours donné, un dépliant promotionnel est conçu. Celui-ci est habituellement reproduit en 500 copies, pour être publié dans le bulletin diocésain. Un certain nombre de feuillets est également expédié aux clientèles visées et aux paroisses. Si l'on fait le calcul, cela veut dire 500 pages recto-verso à .06~ la copie, donc: 30.00\$ au départ.

Le dernier dépliant contenait 8 pages. Par contre, il réunissait 4 cours offerts pour la même période (session); ce qui a réduit considérablement le coût de production (50% env.)

Chacun des cours implique aussi la reproduction de documents. Il n'est pas rare que nous devions imprimer 5 à 10 documents différents pour un même cours, en autant de copies que le nombre d'inscriptions, qui parfois peut dépasser les 60 personnes.

DÎNERS / COLLATIONS:

DÎNERS: Actuellement, le coût d'un dîner est de 10.00\$, selon la tarification du Grand Séminaire et de quelques autres endroits. Le montant de 120.00\$ calculé dans la grille équivaut au minimum déjà déboursé pour un dîner, soit 8.00\$ multipliés par le nombre minimum d'inscriptions requises (15). Le maximum de participants admissibles pour une journée étant de 60. Le nombre total n'aura jamais, jusqu'à maintenant, dépassé les 100 « disciples» pour 2 journées de formation (même formation répétée 2 journées consécutives). Généralement, environ 50 à 75% des participants dînent sur place. Il faut donc faire le calcul en conséquence!

COLLATIONS: le prix des collations est inclus dans celui des dîners, ce qui n'est pas pleinement équitable. Les participants qui dînent sur place paient pour les autres. Sur ce point, il faudrait modifier la tarification à la base. Voici donc une proposition; les collations, 2 par jours, sont au tarif de 2.00\$/ pers./par jour. Il est rare qu'un participant n'en profite pas! Nous pourrions simplement élever le coût d'inscription à 22.00\$ par personne par journée de formation.

DÉPENSES DE L'ENSEIGNANT: ces dépenses comprennent: le transport (autocar, train, taxi, etc.), l'essence, les repas et les couchers, s'il y a lieu. Il est à noter que la majorité des enseignants de l'extérieur proviennent des régions de Québec et Montréal.

FRAIS DE POSTE ET INTERURBAINS: comme indiqué, cela comporte les frais téléphoniques encourus pour la recherche de personnes-ressources et tout autre appel relié à la formation offerte.

Les frais de poste englobent l'expédition à toutes les paroisses, ainsi qu'aux personnes concernées, du feuillet descriptif et de l'information concernant le cours.

DÉPENSES AUTRES : ceci vise toute dépense supplémentaire qui ne se rapporte pas aux catégories précédentes. Comme par exemple, la location d'équipement: projecteur, vidéo, etc. Toute demande provenant du pédagogue est prise en considération.

Nathalie Quesnel, secrétaire

21 août 2002